

## Editorial du Maire Michel Gauchi

Le temps passe et les années filent. Voilà déjà un an que nous sommes installés dans nos fonctions. Malgré les difficultés économiques et sociales que nous rencontrons, les valeurs de solidarité, de respect et d'égalité des chances sont dans la ligne que nous nous sommes fixée pour améliorer la vie de nos concitoyens.

Le budget 2015 a été adopté afin d'assurer un service public de qualité et sans augmenter les taux des taxes communales. Il est à noter que ces taux sont inchangés depuis 10 ans.

Nous avons décidé en réunion de conseil municipal de consacrer la somme de 53 000 € pour les travaux de voirie. Les routes concernées sont : la route de Malleret, la route du Moulin du Dognon qui était à terminer, une partie de la route de Bonnefond, le colmatage des trous, le point à temps.

Le conseil municipal reconduit les subventions locales et celles ayant un lien avec la commune (écoles, collèges, associations).

Les travaux de protection des captages et d'interconnexion vont bientôt débuter. Quelques désagréments seront peut-être à prévoir, mais nous vous tiendrons au courant en fonction de l'avancée des travaux.

Je rappellerai que les élus et moi-même par notre fonction, nous représentons l'intérêt général. Nous œuvrons pour le développement de la commune et notre bien être à tous. Par notre proximité, nous sommes les plus au fait de vos

préoccupations, nous consacrons beaucoup de notre temps au service de la commune. Nous nous investissons sans compter, souvent au détriment de nos projets personnels, avec des contraintes portées aussi par nos conjoints et nos familles.... Je tiens à remercier les élus qui prennent à cœur leur fonction par leur présence assidue.

Je voudrais rendre hommage à ceux qui nous ont quitté cette année et dire que nous avons une pensée pour leur famille.

Je voudrais rendre un hommage plus particulier à deux personnes qui viennent de disparaître et qui se sont investis pour notre commune :

- Pierre Radigon, conseiller municipal de 1971 à 2001, 30 années passées à servir notre commune. Sa sympathie, sa bonne humeur et son engagement ont été au service de tous dans l'intérêt général.
- Pierre Durand pour sa précieuse aide dans le prêt de matériel et de bâtiments. Il a apporté son soutien et son aide avec plaisir et dévouement. Il a été de bon conseil pour le déroulement de certains travaux. Il aura sans avoir été élu, su donner de l'enthousiasme dans la vie de notre communauté.

Je ne terminerai pas cette lettre sans féliciter les heureux parents de Maël et d'Etienne. Bienvenue dans notre monde, que nous essaierons de garder prospère et grandissant.

*Michel Gauchi*

## Les comptes de la communes

### Année 2014

#### Budget Communal

L'exercice 2014 fait apparaître :

Un excédent cumulé en fonctionnement de .....	81 829,18 €
Et un déficit cumulé en investissement de .....	21 317,62 €
Soit un excédent global de .....	<b>60 511,56 €</b>

#### Service de l'eau

L'exercice 2014 fait apparaître

Un excédent en fonctionnement de .....	124 649,49 €
Et un déficit de .....	12 935,41 €
Soit un excédent global de .....	<b>111 714,08 €</b>

### Année 2015

#### Budget communal

<u>La section de fonctionnement s'équilibre à</u> .....	329 609,56 €
Les recettes principales sont les impôts .....	121 954,11 €
Les dotations et participations .....	148 781,00 €

*Les principales dépenses de la section de fonctionnement sont :*

- Les charges à caractère général dont la voirie
- Les charges de personnel
- Les charges de gestion courante

<u>La section d'investissement s'équilibre à</u> .....	68 724,62 €
--	-------------

*Les principales dépenses sont :*

- Les remboursements des capitaux d'emprunt ont diminué d'un quart.
- La première tranche des travaux de modernisation du réseau électrique.

*Les principales recettes sont :*

- Les subventions
- Le fond de compensation de la TVA

Pour les emprunts en cours : l'emprunt restant sera soldé en 2016

#### Le service de l'eau

<u>La section de fonctionnement s'équilibre à</u> .....	162 155,08 €
---	--------------

*Les recettes concernent uniquement la vente de l'eau et l'excédent cumulé.*

Le report assez important est prévu en partie pour effectuer les travaux concernant la protection des captages – étude commencée sous la précédente mandature – l'enquête publique a eu lieu au mois de septembre 2014.

La section d'investissement s'équilibre à .....	174 355,41 €
---	--------------

**Le budget est voté à l'unanimité**

## Les taux d'imposition

Le conseil municipal a reconduit les taux de 2014 :

Taxe d'habitation : 11,88 %

Taxe foncière sur le bâti : 10,93 %

Taxe foncière sur le non bâti : 64,86 %

Il est à noter que ces taux sont inchangés depuis plus de 10 ans. Cependant, compte-tenu de la revalorisation des bases décidées par l'Etat, le montant des taxes locales pourront être légèrement supérieures.

## Les subventions 2015

Association sportive Janaillat – section gym .....	250,00 €
Anciens combattants – section communale .....	250,00 €
Association communale de chasse .....	250,00 €
CCJA Pontarion .....	40,00 €
CIVAM .....	40,00 €
Club des aînés Janaillat .....	300,00 €
Ecole de Saint-Dizier .....	40,00 €
Collège de Bénévent .....	120,00 €
Collège Bourganeuf .....	30,00 €
Enfants clown .....	150,00 €
GDA féminin .....	40,00 €
Pompiers Bourganeuf .....	100,00 €
Site de pratiques théâtrales .....	100,00 €
Société de pêche Janaillat .....	40,00 €
Théâtre enfants Sardent .....	70,00 €
Souvenir français .....	50,00 €

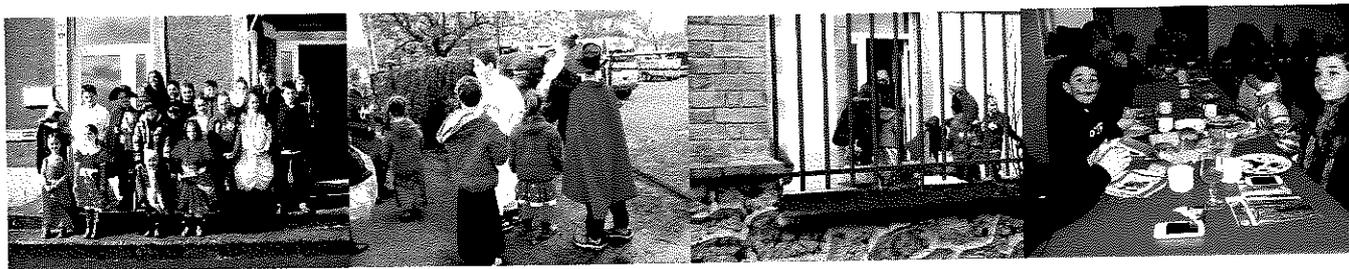
## L'actualité communale

### Samedi 31 janvier - Les vœux du maire



C'est bon nombre des habitants de la commune qui s'étaient réunis à la salle Yves Faury à l'invitation du maire et du conseil municipal pour fêter la nouvelle année.

## Samedi 21 février - le carnaval des enfants



Comme chaque année les enfants et leurs parents se sont retrouvés pour un après-midi festif : défilé dans les rue du village, loto et goûter pour petits et grands. L'après-midi se termine par une traditionnelle distribution de livres.

---

## Lundi 6 avril - Course de Souliers



L'avenir-Cycliste de Bourgneuf a organisé le 6 avril 2015, une épreuve VTT UFOLEP (2<sup>e</sup> édition) sur le circuit de Souliers-Janaillat. Sous une météo clémente, 120 participants se sont élancés sur un circuit technique et exigeant apprécié de tous. En prémices les jeunes catégories on démontré leur talents, suivi des jeunes compétiteurs de 13-14 ans où Baptiste Vadic de la RL Sardent s'impose devant Sébastien Coucaud de l'AC Bourgneuf. Vient ensuite le départ à 15h des 15-16 ans et adultes sur le circuit de 6 km à effectuer lusieurs fois suivant la catégorie d'âge. Vincent Schmit de VTT Haut-Limousin remporte le scratch de l'épreuve devant Damen Aubert de l'UC felletin.

### Les vainqueurs par catégorie d'âge sont :

- 9 ans : de Olivera Peirera Raphael - CC Mainsat
- 11-12 ans : Maxime Meynard – VC Aubusson
- 13-14 ans : Vadic Baptiste – RL Sardent
- 16-16 ans : Clamont Anthony – AC Bourgneuf
- 17-19 ans : Aymeric Lailai – AC Bourgneuf
- 20-29 ans : Justin Camus – RL Sardent
- 30-39 ans : Frédéric Blondet – VV Mainsat
- 40-49 ans : Jérôme Vadic – RL Sardent
- 50-59 ans : Michel Giraud – AC Bourgneuf
- 60 et plus : Francis Godot – VC Gouzon
- Tandem : Patrice et Titouan Margueritat
- Tandem mixte : Christophe Trochon et Sandra Leaud – Cycle Poitevin
- Féminines : Laura Bonnin – Ambazac Sprinter Club

La remise des récompenses fut suivie d'une remise de titre de champion départemental par la commission UFOLEP. A l'issue de cet après-midi, un vin d'honneur offert par la municipalité a clôturé cette journée sportive.

*L'AC Bourgneuf va proposer d'organiser le championnat régional VTT UFOLEP sur le site de Souliers.*

## *Les travaux*

Cette année encore une grande partie du budget disponible sera consacré aux travaux de voirie :

- Le chemin du Dognon sur une longueur de 660 m pour une somme de 15 303,40 €
  - La route Pierrefite-Malleret sur une longueur de 600 m pour une somme de 15 066 €
  - La route Bonnefond-Villatange en deux tranches :
    - une longueur de 584 m pour une somme de 12 492 €
    - une longueur de 600 m pour une somme de 13 986 €
- pour un montant total de : **56 851 €**

## *Le calendrier des associations*

DATE	ORGANISE PAR	OBJET	HEURE	LIEU de la MANIFESTATION
21 mai	Club des aînés	Repas	12h00	Les Chevaliers Bourgneuf
25 juillet	UFOLEP	Course de route pour 7-14 ans		Janaillat tour des coureurs
8-9 août	ACCA	Ball-Trap		Stade Edmond Caillaud
6 septembre		Course de l'Ecureuil		
19 septembre		Comice agricole		Stade Yves Caillaud

## *Les activités des associations*

### *Samedi 11 avril - Repas de la chasse et Assemblée Générale*

#### *Le repas*

Le traditionnel repas de fin de saison a été organisé le 11 avril à la salle des fêtes de Janaillat. Cette manifestation a regroupé une quarantaine de personnes et s'est déroulé dans

une bonne ambiance. Le repas servi par le traiteur de St Georges-la-Pouge a été apprécié et rendez-vous est donné pour la saison prochaine.

#### *L'assemblée Générale*

L'assemblée générale de l'ACCA de Janaillat s'est déroulée le 10 mai à la salle Yves Faury à Janaillat. Une trentaine d'adhérents et propriétaires étaient présents, parmi lesquels le maire Michel GAUCHI.

soient tués. Pour cela ils demandent à ce que la chasse de ces bêtes soit poursuivie durant les mois de janvier et février avec plus d'assiduité. Les battues aux nuisibles ont donné de bons résultats en matière de renards, ragondins. La présence importante du blaireau pose des problèmes.

Dans son rapport moral le président a fait le point sur la saison écoulée. Le tableau de chasse grand gibier est sensiblement le même que l'année précédente puisque 25 sangliers et 46 chevreuils ont été abattus. Le petit gibier est toujours rare sur le territoire et les prélèvements proviennent en grande partie des lâchers de faisans et perdreaux.

Le ball-trap a connu un excellent succès ce qui a permis de financer sans problème les divers lâchers.

La tension qui existe entre les chasseurs et les agriculteurs a longuement été évoquée. Les agriculteurs souhaitent que plus de sangliers.

Les essais de réimplantation du lapin s'avèrent difficiles. En effet les prédateurs détruisent de nombreuses nichées et la route fait également des dégâts.

L'apparition de cervidés a été évoquée. Des animaux ont été vus dans le bas de la commune.

Le trésorier, Jean-Marie VILLARD, a fait le bilan des comptes de l'exercice 2014/2015.

Le rapport moral et financier ont été approuvés à l'unanimité.

Les perspectives pour l'année à venir reposeront sur la poursuite de réimplantation du lapin et sur l'assemblée s'est terminée par l'élection du tiers sortant. Les trois candidats ont été élus à l'unanimité.

les lâchers de gibier qui sont conditionnés par la réussite du ball-trap qui se déroulera les 8 et 9 août.

Deux membres de l'ACCA se sont portés volontaires pour intégrer le conseil d'administration de l'AICA Gartempe-Leyrenne.

### Du 28 avril au 2 mai - Voyage anniversaire du club de gym

Le club de gym de Janaillat, pour célébrer ses 20 ans d'existence, a participé à un voyage sur la COSTA BRAVA (Espagne) organisé par la société Thur'Evasion de la Souterraine. Il s'est déroulé sur 5 jours.



Une vingtaine de participants ont pu visiter TOSSA de MAR et ses quartiers anciens, ainsi que son enceinte fortifiée, GERONE avec sa cathédrale de styles différents et ses quartiers juifs, PALS petit village médiéval, la BISBAL célèbre pour sa céramique et enfin BARCELONE pour une journée libre (RAMBLAS, SAGRADA Familia...). Une soirée Flamenco a aussi agrémenté ce séjour placé sous le signe de la bonne humeur et de la convivialité.

Toute personne désireuse de faire une séance d'essai sera la bienvenue.

Pour tous renseignements contacter le : 05.55.64.45.26

## *Etat Civil*

### Naissances

**Etienne**, Fernand, Oscar FAVREAU, né le 23 décembre 2014 à Rueil-Malmaison (92), dont les parents sont domiciliés 1, Lavauzelle.

**Maël**, Antoine, Aymerick, Benjamin, Raynald, Michel LAFARGE, né à Limoges le 6 avril 2015 dont les parents sont domiciliés 1, Fontmeau du Haut.

*Félicitations aux heureux parents et meilleurs voeux à Etienne et Maël*

### Décès

**CHAZAL** Modesta née **CORREAS-MIRANDA** - décédée le 27 novembre - domiciliée à Souliers.

**ROBLET** Robert, Guy, André - décédé le 29 décembre à Guéret - domicilié à 9, Souliers - âgé de 82 ans.

**TOWNSEND** Peter, Charles - décédé le 24 janvier à son domicile 12, Les Buis - âgé de 79 ans.

**PEYNE** Marie, Marcelle veuve **ALEONARD** - décédée le 5 février à Bourganeuf - domiciliée à La Côte - âgée de 102 ans.

**CHEVALLAY** Marie, Antoinette, Joséphine, veuve **BATOUX** - décédée le 23 février à Bourganeuf - domiciliée 8, Peyrat - âgée de 88 ans.

**RADIGON** Pierre, Germain, Eugène - décédé le 27 février à Limoges - domicilié 5, Villatange - âgée de 73 ans.

**FAYAUD** Marcel - décédé le 14 mars à Saint-Yriex-La-Perche - domicilié 15, Soulier - âgé de 83 ans.

**CUISINAUD** Maxime, Ferdinand - décédé le 3 avril à Bourganeuf - domicilié Les Maisons, âgé de 93 ans.

**BIGOURET** Nicole, Jeannette - décédée le 10 mars à Saint-Vallier (71) - domiciliée à Lafaye - âgée de 79 ans.

**DUQUESNE** Roland, Jacques, André - décédé le 28 avril à son domicile Route des Ecoles à Janaillat - âgé de 65ans.

**DURAND** Pierre - décédé le 1<sup>er</sup> mai à Bourganeuf - domicilié Route de Sardent à Janaillat - âgé de 84 ans.

**CONDAMINE** Roger - décédé le 15 mai à Guéret - domicilié à Peyrat - âgé de 85 ans.

*Le maire et les conseillers municipaux adressent leurs sincères condoléances aux familles*

## *Cérémonies du souvenir*

*Mardi 11 novembre 2014*



Comme chaque année les habitants de la commune se sont regroupés autour du maire pour commémorer l'armistice de 1918.

---

*Vendredi 8 mai 2015*



C'est sous la pluie que se sont retrouvés les habitants de la commune pour célébrer l'armistice de 1945. Après le dépôt de fleurs et lecture des messages des autorités civiles et des anciens combattants. A l'invitation des anciens combattants, le verre de l'amitié a été servi salle Yves Faury.

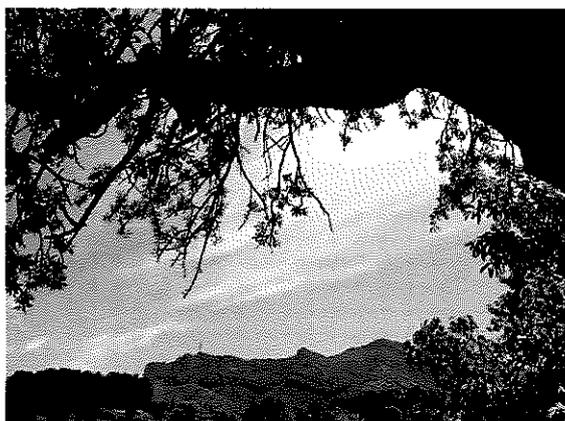
---

*Cérémonie au monument de Combeauvert*

Elle aura lieu le dimanche 7 juin à 17 h 00

## 2015 : année Pagnol

Voici quelques-unes des 90 citations de Marcel Pagnol :



Je ne te reproche pas d'être cocu, ce n'est pas de ta faute, et puis tout le monde le sait ! (Marius (1929))  
Une goutte de philosophie est un poison pour un ignorant ! (Judas, le 6 octobre 1955)  
C'est déjà bien assez triste de mourir... s'il faut encore voir pleurer les autres ! (César (1946))  
Tu n'es pas cocu par accident : tu es cocu de naissance ! (La femme du boulanger (1938))  
À mon avis, tu devrais avoir la pudeur de ne pas me demander mon avis ! (Le Schpountz (1938))  
Le rire, c'est une chose humaine, une vertu qui n'appartient qu'aux hommes, et que Dieu peut-être leur a donnée pour les consoler d'être intelligents. (Le Schpountz (1938))  
Ce pauvre cerveau, petit à petit, il est devenu comme un pois chiche ; peuchère, quand il marchait dans la rue, ce petit cerveau lui sautait dans la grande tête, et ça sonnait comme un grelot de bicyclette. (Fanny (1931))  
Dieu juge votre repentir, et il m'inspire la pénitence que je dois vous infliger. (Les lettres de mon moulin (1954))  
Soyez vous-même, c'est votre seule chance d'être original. (Œuvres complètes (1971))  
Pour gagner de l'argent, il faut bien le prendre à quelqu'un. (Topaze (1928))  
L'unique et noble richesse ce n'est pas l'amour qu'on inspire, c'est celui qu'on a dans le cœur. (La prière aux étoiles (1941))  
Voyons, tu crois qu'un homme qui se gagne une femme aussi belle que toi peut avoir l'envie de la quitter pour courir les mers ? Il sera bien trop occupé à surveiller les galants qui seront autour de toi comme les mouches sur une fraise. (Marius, le 9 mars 1929)  
Non, d'être cocu, ce n'est pas un péché... Va, tu iras au Paradis quand même ! (César (1946))  
Une séparation prolongée détruit n'importe quel amour. (La petite fille aux yeux sombres (1921))  
Il faut se méfier des promesses des hommes : elles ne valent pas plus que les serments des femmes. (La prière aux étoiles (1941))  
Un amour heureux dure six mois ; un amour malheureux peut durer six ans. (La petite fille aux yeux sombres (1921))

---

Mairie : 6, route de Bosmoreau-les-Mines – 23250 JANAILLAT  
Téléphone : 05 55 64 40 99 – Mail : [mairiejanaillat@wanadoo.fr](mailto:mairiejanaillat@wanadoo.fr)  
Ouverture : lundi et mercredi de 8h30 à 12h00 – mardi et jeudi de 8h30 à 12h00 et 13h30 à 17h00  
Vendredi de 8h30 à 12h00 et 13h30 à 16h00  
Permanence du Maire : le mardi de 14h00 à 17h00  
Agence Postale communale : ouverte tous les matins de 9h00 à 11h30